



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail saisonnier

Question écrite n° 89177

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur la dégradation des conditions de travail qui affecte de plus en plus de travailleurs saisonniers. Ces salariés sont fréquemment soumis à une charge de travail de plus en plus lourde, tandis que leurs droits ne sont pas toujours respectés : heures supplémentaires non payées, promesses de contrat de travail non tenues, documents administratifs non fournis etc. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin de rétablir les travailleurs saisonniers dans leurs droits trop souvent bafoués.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89177

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10167

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)